



**PROJET EAU POUR LA CROISSANCE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE
DANS LE SOUS BASSIN DE LA MEKROU AU NIGER « PROJET MEKROU
PHASE 2 – NIGER » (ENV/2019/410-452)**

**Actions prioritaires pilotes de mise en œuvre
du Schéma d'Aménagement et de Gestion des
Eaux du sous bassin de la Mékrou au Niger**



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Ce projet est mis en œuvre par le Partenariat
Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest

Plan

- 1. Contexte et justification**
- 2. Critères de sélection**
- 3. 3 Actions prioritaires pilotes**
- 4. Stratégie et démarche de mise en œuvre**
- 5. Description signalétique des actions prioritaires pilotes**
- 6. Effets et impacts**
- 7. Risques et mesures d'atténuation**
- 8. Chronogramme d'exécution des actions prioritaires pilotes**

Contexte et justification

Mise en œuvre du Projet Mékrou Phase 2 Niger

- ❖ Finalisation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du sous bassin de la Mékrou au Niger
- ❖ Une mise en œuvre pilote du SAGE centrée sur trois actions prioritaires dans les communes du sous bassin de la Mékrou au Niger
- ❖ Les actions pilotes mettent un accent particulier sur la mise en œuvre pratique des principes de la GIRE dans le cadre de la mobilisation et des usages multiples de l'eau

Critères de sélection

- ❖ **Action prioritaire du SAGE du sous-bassin** s'inscrivant dans une démarche de mise en œuvre des principes et de l'approche GIRE
- ❖ **Existence des organes de GIRE (AUE et CLE)** dans la zone de mise en œuvre de l'action pilote
- ❖ Action qui participe du **renforcement de la résilience au changement climatique** des populations et des écosystèmes du sous-bassin de la Mékrou au Niger
- ❖ Action dont **le coût d'exécution n'excède par le budget de soutien** disponible dans le cadre de la Composante 3 du Projet Mékrou dont les budgets peuvent cadrer avec les prévisions du Projet Mékrou ;
- ❖ Action retenue par les parties prenantes (lors de la finalisation du SAGE – Ateliers de Dosso et de Tillabéri d'octobre 2021) et **réalisable sur une période d'au plus 15 mois**

3 Actions prioritaires pilotes

Orientations fondamentales	Programmes de mise en œuvre	Actions prioritaires retenues	Commune
Orientation fondamentale n° 3 : Renforcer durablement la résilience des populations du sous bassin transfrontalier de la Mékrou et sa zone d'influence, en assurant confortablement la couverture de leurs besoins de base (eau, assainissement, sécurité alimentaire) en 2030	P3.4. Amélioration de la disponibilité et de la productivité de l'eau agricole ainsi que des rendements des productions agricoles et animales dans le sous-bassin	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réhabilitation et gestion intégrée du périmètre maraîcher de Boumba ❖ 	Falmey
	P3.1. Facilitation de l'accès universel aux services d'eau potable et d'assainissement populations aux services d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Renforcement et valorisation intégrée de la mini AEP multi village de Bélandé 	
	P3.4.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Aménagement intégré des mares Tondifou et Sounga Béri 	Kirtatchi
	P3.1.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Transformation du PEA du marché en mini-AEP pour alimenter la population du village de Guiémé. 	
	P3.1.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Transformation des PMH en PEA à Allambaré et à Séno Konkédjé 	Tamou
	P3.4.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Aménagement et empoissonnement intégrés des mares (Kotaki, Bossongri) 	

Stratégie et démarche de mise en œuvre

1. Elaboration des documents techniques et financiers de mise en œuvre dans le cadre de la mission de finalisation du SAGE du sous-bassin
 - APS, APD, DAO pour les travaux techniques
 - Note conceptuelles
 - Etudes d'impact environnemental
2. Annonce du démarrage de la mise en œuvre : Atelier de Dosso mai 2022
3. Finalisation des documents et outils de mise en œuvre opérationnels des initiatives pilotes
4. Exécution des activités des actions prioritaires pilotes

Description signalétique du contenu

- ❖ **Objectif principal** : soutenir la mise en œuvre pilote de trois actions prioritaires du SAGE du sous bassin de la Mékrou
- ❖ **Objectifs spécifiques**
 - Appuyer le développement des capacités institutionnelles des organes de GIRE pour une meilleure coordination et la mise en synergie des interventions liées à la GIRE dans le sous bassin de la Mékrou au Niger
 - Développer des modèles reproductibles d'amélioration de la disponibilité et de valorisation intégrée et concertée des ressources en eau dans le sous bassin de la Mékrou au Niger
 - Promouvoir l'aménagement et la protection des ressources en eau et des écosystèmes associés selon une approche de GIRE dans le sous bassin de la Mékrou au Niger
 - Assurer le suivi-évaluation, la capitalisation et la diffusion des résultats et acquis issus de la mise en œuvre des actions prioritaires pilotes GIRE.

Description signalétique du contenu

R1 : Les capacités des Organes de GIRE (AUE, CLE et Conseil de l'Agence de l'Eau) du sous bassin de la Mékrou en matière d'exercice de leurs rôles selon le cadre institutionnel de GIRE à l'échelle locale au Niger sont renforcées _ 20.000.000 FCFA

Activités

A1.1.	Mettre en place des Accord de partenariat entre chaque Commune et l'UGP
A1.2.	Développer des outils/ supports de communication et de sensibilisation
A1.3.	Assurer une large information et mobilisation des parties prenantes sur les problématiques, enjeux et priorités en lien avec les actions prioritaires pilotes
A1.4.	Organiser des sessions de formation et de sensibilisation sur les thématiques GIRE couvertes par les actions prioritaires pilotes au profit des membres des AUE et des CLE y compris en milieu scolaire
A1.5.	Soutenir la mise en place et l'adoption des textes administratifs de l'Agence de l'Eau
A1.6.	Organiser deux sessions ordinaires du Conseil de l'Agence de l'Eau sur la mise en œuvre des actions prioritaires pilotes et les autres programmes et mesures du SAGE
A1.7.	Conduire des campagnes de plaidoyers pour l'arrimage effectif des interventions en lien avec les ressources naturelles du sous bassin avec les orientations, les programmes et les mesures du SAGE et la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre

Description signalétique du contenu

R2 : Les modèles d'amélioration de la disponibilité et de valorisation des ressources en eau selon les principes de la GIRE sont développés et contribuent à la sécurité alimentaire et au bien-être des populations du sous-bassin de la Mékrou au Niger

Activités

- | | |
|--------------|---|
| A2.1. | <p>Assurer la réhabilitation et la gestion intégrée du périmètre rizicole et maraicher de Boumba (Falmey) _ 32 950 000</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Assurer la protection des berges pour protéger la ressource des éventuelles pollutions due au rejet des huiles des motopompes et l'utilisation des engrais chimiques▪ Mettre en place des mesures de lutte contre l'ensablement du périmètre ;▪ Réaliser les travaux techniques et aménager 5 hectares supplémentaires pour les spéculations maraichères ;▪ Doter le périmètre d'un groupe motopompes de 100 m³/h pour l'exhaure et le drainage ;▪ Mettre en place un comité de gestion du périmètre avec l'implication des femmes qui travaillera en étroite collaboration avec la coopérative des maraichers de Boumba.▪ Renforcer les capacités de la coopérative existante sur l'approche GIRE, la gestion des conflits entre usagers de l'eau et la gestion intégrée de la fertilité des sols. |
|--------------|---|

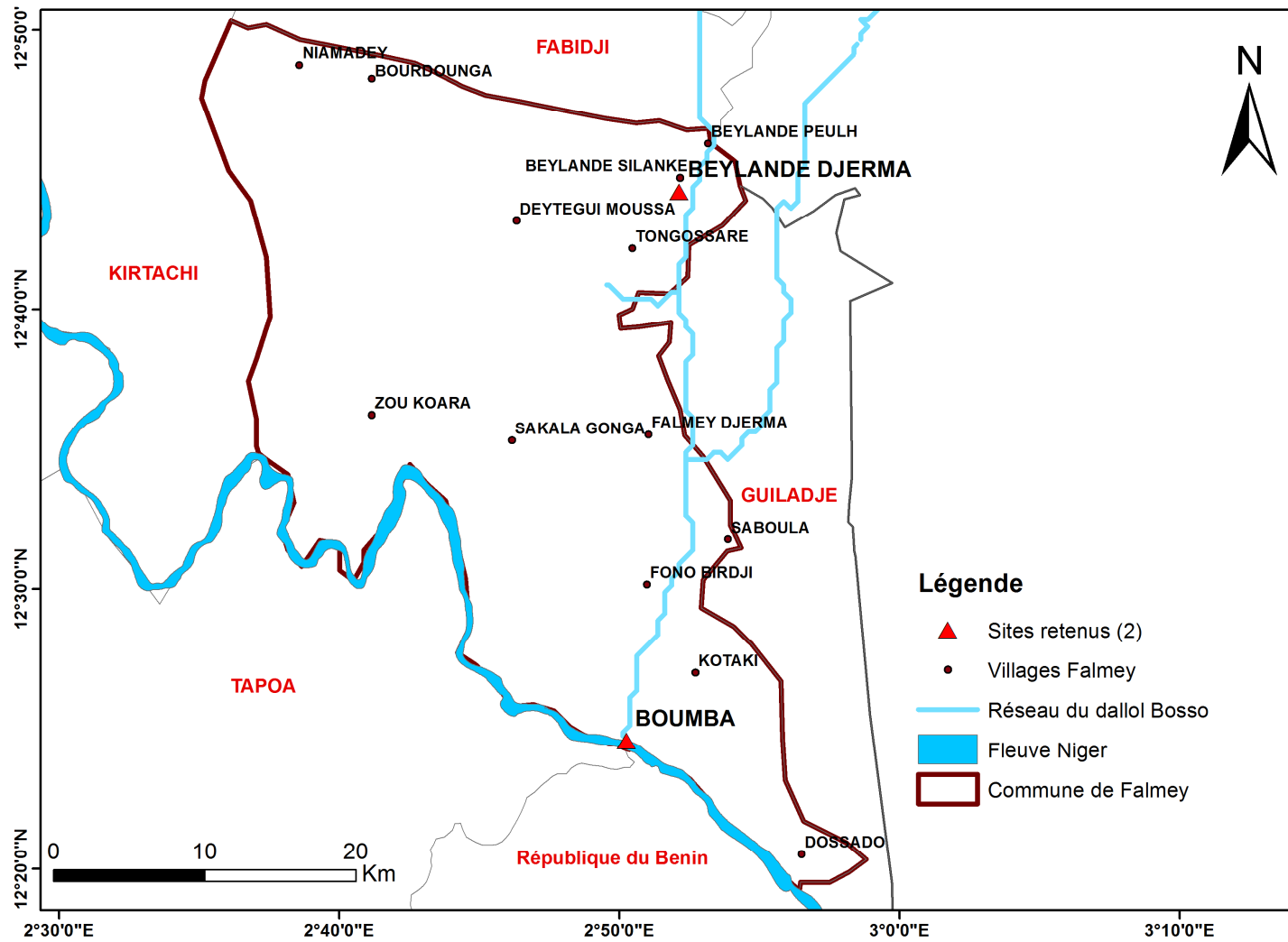
Description signalétique du contenu

R2 : Les modèles d'amélioration de la disponibilité et de valorisation des ressources en eau selon les principes de la GIRE sont développés et contribuent à la sécurité alimentaire et au bien-être des populations du sous-bassin de la Mékrou au Niger

Activités

A2.2.	<p>Assurer le renforcement et la valorisation intégrés de la mini-AEP multi villages de Bélandé (Falmey) _ 32 500 000</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Redynamiser l'AUSPE pour lui permettre de travailler avec l'AUE du village ;▪ Réaliser le forage PVC 170 / 200 - 50 mètres y compris les études géophysique d'implantation▪ Mettre en place une électropompe immergée et colonne d'exhaure DN80 + générateur solaire de 1100 wc + convertisseur 11 kw + équipement en tête de forage DN80 + clôture grillage 60 ml, + câbleries et raccordement électrique et hydraulique▪ Mettre en place un réseau et réaliser des bornes fontaines pour le site maraicher▪ Mettre en place des abreuvoirs pour le bétail▪ Mener les activités d'intermédiation sociale pour amener les populations à accepter de payer l'eau et la mise en délégation▪ Renforcer les capacités des usagers sur la gestion rationnelle de l'eau
--------------	--

Carte de la commune de Falmey avec les sites retenus pour les actions



Description signalétique du contenu

R2 : Les modèles d'amélioration de la disponibilité et de valorisation des ressources en eau selon les principes de la GIRE sont développés et contribuent à la sécurité alimentaire et au bien-être des populations du sous-bassin de la Mékrou au Niger

Activités

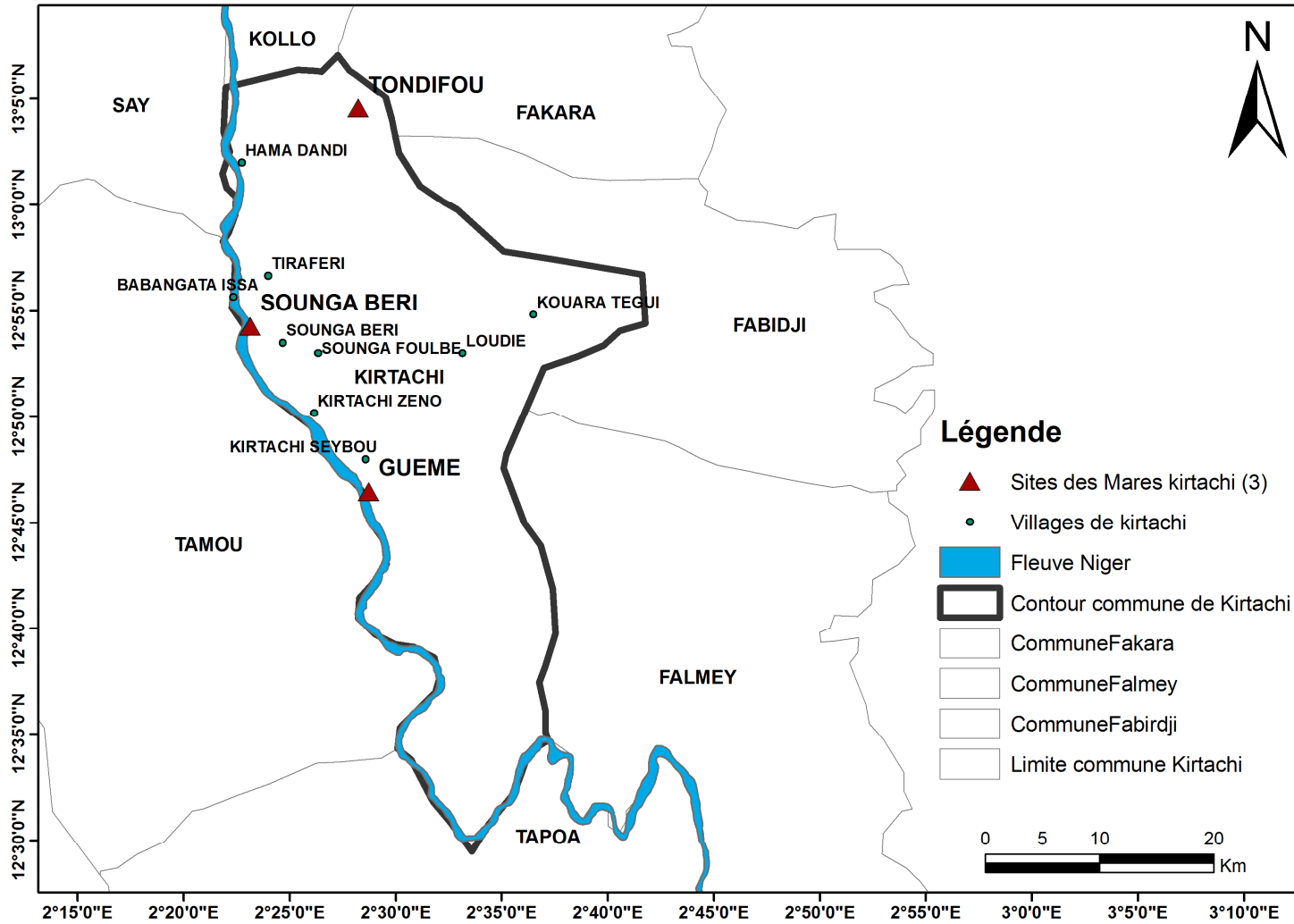
A2.3 •	Renforcer le PEA du village pour alimenter le marché de Guémé _ 19 617 500 (Kirtachi) <ul style="list-style-type: none">▪ Assurer le déplacement de champ solaire et renforcement des panneaux▪ Réaliser des bornes fontaines▪ Réaliser des abreuvoirs▪ Mettre en place des dispositifs pour l'abreuvement des animaux alimentés à partir des BF ;▪ Renforcer les capacités des acteurs et usagers sur la gestion intégrée de l'eau.▪ Aménager un site maraicher pour la production par les femmes.
A2.4 •	Conduire les travaux de transformation des PMH en PEA dans la commune de Tamou _ 21 000 000 <ul style="list-style-type: none">▪ Allambaré F1_Production moyenne de 18 m³/jour, HMT 30 m▪ Séno Konkédjé _Production moyenne de 12 m³/jour, HMT 40 m

Description signalétique du contenu

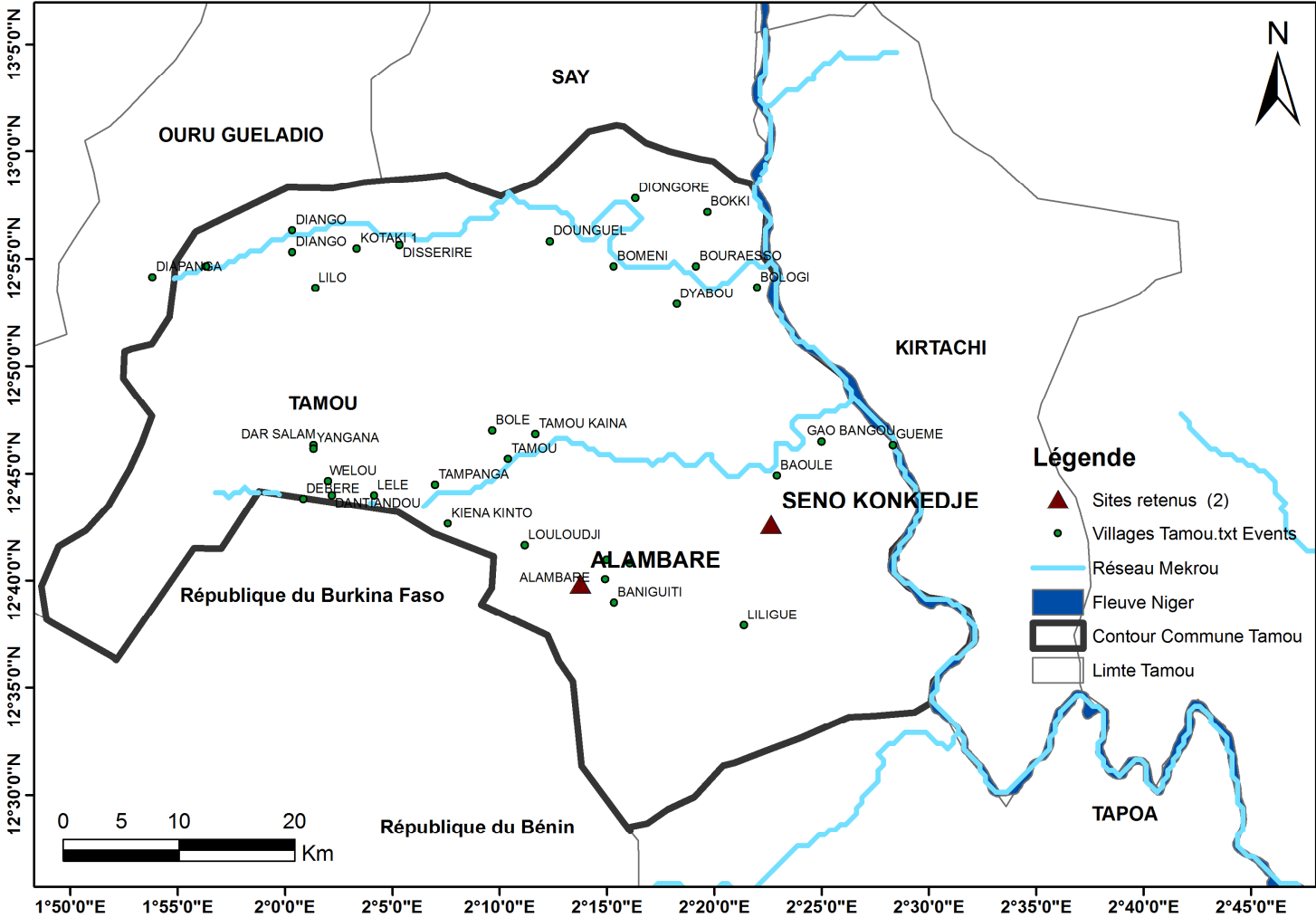
R3 : Les aménagements pour la protection et une utilisation judicieuse et durable des ressources naturelles du sous bassin de la Mékrou au Niger sont réalisés et gérés avec la participation des usagers et des autorités communales à tous les niveaux

A3.1.	Aménagement des mares de Tondifou et de Sounga Béri à Kirtachi_37 050 000 <ul style="list-style-type: none">▪ Vulgariser le plan d'aménagement et de gestion durable de la mare au moyen de canaux et supports appropriés ;▪ Elaborer les règles d'aménagement et de gestion durable de la mare ;▪ Faire adopter des techniques et des pratiques culturelles appropriées ;▪ Développer des actions de lutte mécanique anti érosive dans la mare où la lutte biologique est insuffisante y compris le traitement des koris avec des gabions cages de dimensions (2x1x0.5m)▪ Délimiter et à la sécurisation de la zone de protection des ressources de la mare ;▪ Aménager le déversoir en gabion et de digue de protection▪ Empoisonner les mares y compris toutes les sujétions▪ Renforcer les capacités des acteurs et usagers des mares sur la gestion intégrée des mares et leurs écosystèmes associés
A3.2.	Aménager et empoisonner les mares de kotaki et Bossongri à Tamou

Carte de la commune de Kirtachi avec les sites retenus pour les actions



Carte de la commune de Tamou avec les sites retenus pour les actions



Description signalétique du contenu

R4 : Les actions prioritaires pilotes sont mises en œuvre selon les principes de bonne gouvernance _ 30.000.000 FCFA

Activités

A4.1.	▪ Assurer une gestion quotidienne harmonieuse des activités des actions prioritaires à tous les niveaux
A4.2.	▪ Procéder à la planification et à l'évaluation périodique des activités de l'initiative
A4.3.	▪ Assurer le suivi contrôle des travaux et la supervision du maitre d'ouvrage pour l'ensemble des initiatives intégrées
A4.4.	▪ Mettre en œuvre un système de suivi-évaluation approprié des actions prioritaires pilotes
A4.5.	▪ Assurer le suivi gestion des ressources financières et matérielles de l'initiative à la mise en œuvre des actions prioritaires pilotes
A4.6.	▪ Capitaliser et partager les résultats et expériences liés à la mise en œuvre des actions prioritaires pilotes

Description signalétique du contenu

Groupes cibles et bénéficiaires

- ❖ Les Conseils Régionaux de Dosso et Tillabéri
- ❖ Les Communes concernées (Tamou, Kirtachi et Falmey)
- ❖ Les services techniques déconcentrés de l'Etat
- ❖ Les bénéficiaires : Les populations et usagers de l'eau et des ressources naturelles de chacune des trois communes du sous bassin de la Mékrou au Niger

Description signalétique du contenu

Effets et impacts

- ❖ les usagers s'approprient la GIRE comme une stratégie de gestion efficace et respectueuse de l'environnement, de prévention des conflits liés aux usages de l'eau
- ❖ une meilleure perception des problèmes liés à la gestion et à l'utilisation des ressources naturelles du sous bassin de la Mékrou au Niger par les décideurs ;
- ❖ la mise en place d'initiatives de valorisation et de gestion concertées de l'eau autour des ouvrages et plans d'eau dans une perspective de croissance économique, de réduction de la pauvreté et de développement durable ;
- ❖ la sécurisation des ressources en eau utilisées pour l'AEP, au moyen des mesures de protection des périmètres de captage / écosystèmes aquatiques mises en place par les communes ;

Description signalétique du contenu

Effets et impacts

- ❖ la restauration et la préservation progressives de la biodiversité au niveau des mares et de leurs bassins versants dont en l'occurrence les ressources halieutiques ;
- ❖ la mise en place d'un modèle de gestion multi-usages, durable et reproductible au niveau des mares et plans d'eau
- ❖ le développement des capacités des organes de GIRE pour une implication de qualité dans la gestion des usages de l'eau, ainsi que de la protection des ressources en eau ;
- ❖ la durabilité des investissements en matière de mobilisation et de valorisation économique et intégrée de l'eau

Chronogramme de mise en œuvre

Activités	Avril-Juin 2022	Juillet - Sept 2022	Oct-Déc 2022	Jan-Mars 2023	Avril - Juin 2023
❖ Annonce du démarrage de la mise en œuvre des actions prioritaires pilotes et mise en place des accords de partenariats et de collaboration	X				
❖ Information et mobilisation des différentes parties prenantes	X				
❖ Développement d'outils ou supports de communication et de sensibilisation des différentes parties prenantes	X				
❖ Sensibilisation et renforcement des capacités des acteurs de la GIRE	X	X			
❖ Développement des capacités et animation des organes de GIRE	X	X	X	X	X
❖ Accompagnement pour la mobilisation et la valorisation intégrée ainsi que la protection des ressources en eau et des écosystèmes associés	X	X	X		X
❖ Suiv-Evaluation, Capitalisation et diffusion des résultats de l'action aussi bien en terme de démarche, d'outils et de méthodes mis en place, que des leçons apprises.		X	X	X	X

Budget d'exécution

N°	Désignation	Prix total (F CFA)	Prix total (Euros)
R1	R1 : Les capacités des Organes de GIRE (AUE, CLE et Conseil de l'Agence de l'Eau) du sous bassin de la Mékrou en matière d'exercice de leurs rôles selon le cadre institutionnel de GIRE à l'échelle locale au Niger sont renforcées	10 000 000	15 245
R2	R2 : Les modèles d'amélioration de la disponibilité et de valorisation des ressources en eau selon les principes de la GIRE sont développés et contribuent à la sécurité alimentaire et au bien-être des populations du sous-bassin de la Mékrou au Niger	106 067 500	161 699
R3	R3 : Les aménagements pour la protection et une utilisation judicieuse et durable des ressources naturelles du sous bassin de la Mékrou au Niger sont réalisés et gérés avec la participation des usagers et des autorités communales à tous les niveaux	37 050 000	56 482
R4	R4 : Les actions prioritaires pilotes sont mises en œuvre selon les principes de bonne gouvernance	30 000 000	45 735
	TOTAL	183 117 500	279 161

**MERCI DE VOTRE
AIMABLE ATTENTION**